Kigali, le 14 janvier 1953 LE SECRETAIRE DU PARQUET. CONGO BELGE V. ROUARD. d'Etat ACCEPTATION: Service des Télécommunications Privé ordinaire Mots Heure Mod. 1/T. Privé urgent Paraphe Dans son intérêt, l'expéditeur est prié d'écrire lisiblement. Voie d'acheminement : Indications de service taxées : Indications de service A.T. RUHLNGERI Adresse Taxe par mot TOTAL. frs or ou du destinataire frs congolais frs congolais TEXTE ET SIGNATURE 15114/D.6 STATISTIQUES JUDICIAIRES 1952 PRIERE CABLER NOMBRE TOTAL INDICENES POURSUIVIS (2me ANNEXE) et NOMBRE TOTAL AFFAIRES JUGEES (ANNEXE Reçu de dépôt LITTERA G)CHIFFRES DONNES 269 ET 204 CORRESPON-DENT PAS AVEC TOTAUX PARTIELS 295 ET 210 Ruhengeri PARQUET RH 1.53 Transmis à à h. m Le Télégraphiste. LE SECRETAIRE DU PARQUET Indications non télégraphiées: Expéditeur: M V. ROUARD

Pour confirmation postale